

- Pour considérer le Rapport d'un Comité choisi de l'ancienne Assemblée du Haut-Canada en faveur d'Anthony Manahan, Ecuyer, 625.
- Que la Chambre ne s'occupe d'aucune autre matière, durant le reste de la Session, que de celle qui lui sera envoyée par le Conseil, 642.
- Pour renvoyer à un Comité le Bill d'emprunt afin qu'il soit amendé de manière à omettre la reconnaissance, par l'Assemblée de l'ancienne Province du Bas-Canada, d'aucune portion de la dette publique non consentie par elle, 643.
- Pour renvoyer à un Comité le Bill de la taxe sur les Billets de Banque afin de l'amender, 644.
- Pour renvoyer à un Comité le Bill de la taxe sur les Distilleries afin de l'amender, 645.
- Pour renvoyer à un Comité le Bill de la taxe sur les ventes par encan, afin de l'amender, 647.
- Clause (B) au Bill de la Banque de Gore, 658.
- Pour présenter une adresse demandant la dissolution du présent Parlement, 667.
- Pour renvoyer à un Comité le Bill des droits de douanes et en remettre la considération à un tems ultérieur, 670.
- Pour effacer la 16^e clause du Bill des écoles élémentaires; pour imprimer le dit Bill, 671.
- Pour présenter une adresse à Son Excellence à l'effet de faire compiler une carte du Canada, 679.
- Pour amender le Bill pour payer les Membres en Session, 688.
- Que la personne nommée pour mettre à exécution les dispositions du Bill de l'emprunt, ait sa résidence permanente dans la Province, &c. 701.
- Pour ajouter un Cavalier au Bill du Bureau des travaux publics, 277. Pour renvoyer de nouveau le dit Bill à un Comité, 278.

QUORUM.—Vide—*Assemblée Législative; Comités de toute la Chambre; Comités choisis.*

RECENSEMENT.—La Chambre résout de se former en Comité pour considérer s'il est expédient d'établir des dispositions pour faire un Recensement périodique de la Province et obtenir d'autres informations statistiques, 211. Le Sujet considéré; Rapport d'une Résolution qui est adoptée, 237. Bill présenté et lu, *ibid.* Renvoyé à un Comité général, 286. Considéré;—point de Quorum, 493. Considéré de nouveau, 496. Rapport du Bill, 504. Passé, 510. Par le Conseil avec des amendemens, 594. Amendemens considérés, 601. Rapport d'iceux; un amendement *Négative*; amendemens adoptés, 606. Sanction Royale, 729. 4^e et 5^e Vict. chap. 42.

RECLAMATIONS POUR PERTES.—Pétitions demandant des indemnités:—De divers Habitans de St. Eustache, relative à l'incendie des Eglise et Couvent de cette Paroisse, par les Troupes de Sa Majesté, 80. De divers Habitans de la Seigneurie de Foucault, relativement à des pertes occasionnées par des Rébelles, et autres, des Etats-Unis, 81. De A. et M. Vosburg, et autres, pour des pertes semblables, 82. De J. Atkinson (avec le consentement de Son Excellence,) semblables plaintes, 103. De Loop Odell; de Jean L. Caron, pour perte durant la Rébellion, 112, 141, 142. De D. Elder, pour la perte d'un cheval, 142. De J. B. R. H. De Rouville; de S. et S. R. Andres, pour pertes durant la Rébellion, 124, 142. De E. Ellice et autres, pour un semblable objet, 140, 181. De J. O'Carroll, pour torts faits à lui et sa famille par des volontaires à Belleville, 180, 194. De J. Midcalf de Kingston, au sujet d'un Bateau pris pour l'attaque de la Caroline, 214, 224. De Félicite Morrin, pour pertes durant la Rébellion, 248, 259. De W. Wheeler; de Peter Row, pour pertes causées par les incendiaires; de John Carley, pour services par lui